

BARREAU DU HAUT-CANADA DEMANDE DE PERMISSION DE RENDRE SON CERTIFICAT D'AUTORISATION EN VERTU DE LA PARTIE II DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF N^o 7

Tous les administrateurs doivent signer la présente demande et en revoir toutes les sections. Chaque administrateur est tenu de déclarer que le contenu de toute la demande est véridique.

1. Nom de la société professionnelle :

2. Numéro de société de l'Ontario :

3. Numéro du certificat d'autorisation :

Date de délivrance :

4. Adresse enregistrée du bureau de la société professionnelle :

5. COORDONNÉES PROFESSIONNELLES :

Nom et adresse de la société/de l'employeur :

Téléphone/cellulaire :

Télécopieur :

Courriel :

REMARQUE : Si vous avez plus d'un bureau, donner des détails ci-dessous :

Vous pouvez adresser vos questions sur l'examen et l'approbation des demandes aux Normes administratives en appelant au 416 947-3315 et demander d'être transféré, ou par courriel à lsforms@lsuc.on.ca.

**Envoyer à : Barreau du Haut-Canada, comptes clients
Osgoode Hall, 130, rue Queen O, Toronto (Ontario) M5H 2N6**

6. Remplir A, B et C. Encerclez la réponse appropriée.

A.

- (i) La société professionnelle a remis tous les montants ou les biens détenus en fiducie, y compris les montants et les biens de succession détenus au nom des bénéficiaires mentionnés aux présentes.

OUI NON

Le cas échéant, joindre une attestation de comptable à la demande.

Dans la négative, joindre une annexe avec une explication.

OU

- (ii) La société professionnelle n'a été responsable d'aucune somme ou d'aucun bien détenu en fiducie.

OUI NON

B.

- (i) La société professionnelle a réglé toutes les affaires qui lui avaient été confiées et a pris, à la satisfaction de ses clients, les mesures nécessaires pour leur rendre leurs documents ou autres biens ou pour les transmettre à un autre avocat ou parajuriste titulaire de permis en Ontario, selon le cas.

OUI NON

Dans la négative, joindre une annexe avec une explication.

OU

- (ii) La société professionnelle ne s'est pas livrée à l'exercice du droit ou à la prestation de services juridiques en Ontario.

OUI NON

- C.** Les administrateurs de la société professionnelle ont-ils connaissance de réclamation contre celle-ci à l'égard de ses services professionnels ou dans le cadre de sa pratique en Ontario ?

OUI NON

Le cas échéant, fournissez des détails ci-dessous : (joindre une feuille séparée au besoin)

- 7.** Raisons pourquoi la société professionnelle demande une permission de rendre son certificat d'autorisation (joindre une feuille séparée au besoin)

DÉCLARATION SOLENNELLE DE LA SOCIÉTÉ

Remarque : Tous les administrateurs doivent signer la déclaration. (Copiez cette page s'il y a plus de 3 administrateurs)

Je suis l'administrateur/ nous sommes les administrateurs signataire(s) de la présente déclaration. J'ai/nous avons examiné les renseignements contenus dans le présent formulaire et déclare/déclarons qu'ils sont véridiques, exacts et complets.

NOM DE LA SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE :

DÉCLARÉ DEVANT MOI

à

le 20

Signature d'un commissaire aux affidavits

Signature de l'administrateur et matricule du Barreau

En caractères d'imprimerie : _____ En caractères d'imprimerie : _____

DÉCLARÉ DEVANT MOI

à

le 20

Signature d'un commissaire aux affidavits

Signature de l'administrateur et matricule du Barreau

En caractères d'imprimerie : _____ En caractères d'imprimerie : _____

DÉCLARÉ DEVANT MOI

à

le 20

Signature d'un commissaire aux affidavits

Signature de l'administrateur et matricule du Barreau

En caractères d'imprimerie : _____ En caractères d'imprimerie : _____

(Réservé à l'administration)

Approuvé par :

Date de l'approbation :